

#Covid_19
#Epargne
#Internet

EPARGNE & GESTION DE PATRIMOINE

1 quart des habitants des Hauts-de-France ont épargné pendant le confinement mais seulement 24 % savent ce qu'ils vont faire de cette épargne

Avec la sortie du confinement et à l'approche des congés estivaux, **les habitants des Hauts-de-France s'interrogent : que faire de leur épargne ?** Car la Covid-19 a totalement bouleversé leurs projets quand elle n'a pas carrément redessiné la carte des priorités : profiter de la vie pour certains, parer aux difficultés à venir pour les autres. Dans ce contexte, une étude Altaprofits*, leader de l'assurance vie sur Internet, **analyse les intentions dans les Hauts-de-France sur l'utilisation de leur épargne.**

En huit semaines de confinement, les Français ont épargné 55 milliards d'euros** et selon la Banque de France, ce montant pourrait même atteindre les 100 milliards d'euros d'ici la fin de l'année. Sans surprise, une partie des résultats de l'étude d'Altaprofits est en cohérence avec les données déjà publiées pour ce qui est de l'épargne accumulée sur les comptes courants bancaires et les livrets réglementés : 44 % ont choisi de garder cet argent sur un compte courant contre 28 % sur des livrets réglementés (Livret A, LLDS) et ils l'ont fait à hauteur de 28 % sur de l'épargne rémunérée (16 % en assurance vie et 12 % en Bourse).

« Au vu des résultats de notre enquête, nous pouvons qualifier l'épargne réalisée par les habitants des Hauts-de-France pendant le confinement d'épargne contrainte. Il apparaît que la majorité d'entre eux s'est contenté de laisser l'argent qu'elle n'a pas dépensé sur son compte courant. Facilité et liquidité immédiate ont prévalu pendant le confinement. Mais il y a aussi une autre lecture possible de ces résultats. Les banques étant fermées durant cette période, les habitants des Hauts-de-France n'ont pu se rendre dans leurs agences pour placer leur argent et n'ont eu d'autre choix que de laisser leurs économies là où elles étaient voire de basculer des liquidités de comptes bancaires vers des livrets réglementés. Cette épargne de précaution rassure mais ne rapporte rien et ne contribue pas à la relance économique.», explique **Stellane Cohen, Directrice Générale d'Altaprofits.**

Cependant, l'étude Altaprofits révèle que si 25% des habitants des Hauts-de-France ont épargné pendant cette période, seuls 24% d'entre eux savent à quoi ils destinent leur capital.

Et c'est l'envie de rattraper le temps perdu et de profiter de la vie qui prime chez les Français qui ont épargné : **58% d'entre eux déclarent qu'ils vont consacrer leur épargne aux loisirs, aux vacances, à la consommation... contre 42% qui déclarent qu'ils vont placer leur argent sur le long terme.**

*« L'assurance vie en ligne proposée depuis 20 ans par Altaprofits peut être une véritable alternative à l'épargne de précaution.. Nos solutions sont disponibles sur Internet sans frais d'entrée avec une offre financière riche et diversifiée répondant à chaque profil d'investisseur. Un conseiller prend le temps de tout expliquer aux épargnants sur l'assurance vie avec la possibilité de souscrire et de gérer leur placement de chez eux, en quelques clics, aussi simplement que s'ils réalisaient un virement. En plus, le choix des unités de compte permet d'optimiser son rendement tout donnant du sens à son épargne. conclut **Stellane Cohen, Directrice Générale d'Altaprofits.***

** Enquête réalisée du 8 au 10 juin 2020, auprès d'un échantillon de 2000 personnes représentatives de la population française âgées de 25 à 64 ans.*

*** Etude OFCE sur l'évolution au 20 avril 2020 de l'impact économique de la pandémie de Covid-19 et des mesures de confinement en France.*

Les données de l'étude d'Altaprofits sont disponibles sur demande.

Contact presse chez Altaprofits :

Brigitte Huguet / brigitte.huguet@wanadoo.fr ou information-presse@altaprofits.fr / Tél. +33 1 46 34 78 61

Contacts presse chez Oxygen :

Emmanuelle Pionnier / emmanuelle.rp@oxygen-rp.com / Tél. +33 1 84 02 11 31
Sandra Codognotto / sandra.c@oxygen-rp.com / Tél. + 33 1 41 11 37 86

A propos d'Altaprofits : Altaprofits et Cosevad (Generali France) ont finalisé leur alliance le 15 janvier 2020. En s'inscrivant à la fois dans la continuité et dans une accélération pour faire rayonner la marque Altaprofits, tant en France qu'à l'étranger, le projet s'attache à perpétuer sa culture pionnière. La nouvelle entité Altaprofits se positionne « phygital » en réponse aux nouvelles attentes des épargnants et à un marché de l'épargne en pleine mutation.

Altaprofits avait créé, fin 1999, l'**assurance vie en ligne « sans frais d'entrée » en France**. Durant 20 ans, l'entité n'a cessé d'innover tant sur la diversité des supports proposés (Exchange Traded Fund, titres vifs, OPCI, SCI, SCPI), que sur l'étendue de sa gamme (assurance vie et celle de droit luxembourgeois, PEP, PEA, contrats retraite : PERP, PER et Madelin, prévoyance), la diversité de ses partenaires (compagnies d'assurance et gestionnaires de renom) ou encore sur le déploiement d'outils de simulation, pilotage et suivi quotidien des investissements. Cette stratégie de long terme lui a permis de positionner et d'affirmer son leadership de **e-courtier** et de **FinTech** proposant une offre d'épargne complète et adaptée à chaque besoin sur le site www.altaprofits.com.

Quant à Cosevad, société de courtage d'assurance et de conseil en gestion de patrimoine, filiale de Generali France (Filiale du groupe international Generali), l'entité était née en 2007. Pour ses clients, elle conjugait services en ligne et accompagnement en présentiel par des conseillers en gestion de patrimoine afin d'élaborer avec eux leur stratégie patrimoniale.

Le nouvel Altaprofits compte 51 000 clients pour un encours proche de 3 milliards d'euros, une équipe de 60 collaborateurs et conseillers à l'expertise patrimoniale reconnue et reçoit dans ses bureaux parisiens situés au 17, rue de la Paix à Paris.

Courtage d'assurances et MIOBSP : Garantie Financière et Responsabilité Civile Professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des assurances. ORIAS n° 07 023 588, www.orias.fr, Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - ACPR, 4, place de Budapest – CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Produits financiers et bancaires : Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le n° D011735 auprès de la CNCIF - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers. Altaprofits - Société Anonyme de courtage d'assurances à directoire et conseil de surveillance au capital de 3 067 200 euros - RCS Paris 428 671 036. Code NAF : 6622Z. 17, rue de la Paix - 75002 Paris, www.altaprofits.com. Tél. : 01 44 77 12 14 (appel non surtaxé)

Communication à destination des professionnels.